



Colmar-Berg, le 16 avril 2026

## AVIS AU PUBLIC

---

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que la délibération relative au point de l'ordre du jour n°9 du conseil communal en date du 11 mars 2026, aux termes de laquelle le conseil communal a modifié les tarifs applicables aux droits d'entrée et d'inscription à la piscine « Den Nordpool » - autres, a été approuvée par le Ministre des Affaires intérieures en date du 14 avril 2026 (Réf : FC05-2026-A117).

Le texte de ladite délibération peut être consulté au secrétariat communal.

Pour le collège échevinal,  
La bourgmestre,      la secrétaire communale,

